



J'ai le droit de louer un appart/maison ?

Par **ratina**, le **17/06/2013** à **20:26**

Bonjour,
Je suis actuellement salariée à mi temps dans l'entreprise familiale de mes parents. Donc petit salaire.
Je suis en couple avec mon copain qui ne travaille pas (ne trouve pas).
Mes parents veulent nous aider à trouver un appart. Il paieront les charges + nourriture le temps qu'il faut.
A priori, pour louer un appart, il faut 3x le montant de l'appart en salaire, ce qui bien sur ne pourra jamais être le cas pour l'instant, quelque soit le montant de l'appart.
Ma question est, pouvons nous prendre un appartement à notre nom, avec mes parents comme garants ? Sachant notre petit revenu ?
Mes parents ont une entreprise depuis 25 ans qui marche bien.
En vous remerciant.

Par **Lag0**, le **17/06/2013** à **23:33**

Bonjour,
Comme aucune loi ne fixe cela, la réponse est oui, vous pouvez, si vous trouvez un bailleur qui accepte de vous prendre comme locataire.

Par **bosss**, le **12/09/2013** à **23:48**

Bonjour,
Est ce qu'on peut louer deux maisons avec le même nom paraport à l'allocation famille? est ce qu'on reçoit encore les aides? Ou des problèmes par exemple?

Par **Lag0**, le **13/09/2013** à **07:33**

Bonjour,
Vous ne pouvez, bien entendu, ne louer qu'un logement au titre de résidence principale (celle pour laquelle vous êtes susceptible de recevoir des aides).
Ensuite, vous pouvez louer autant de résidences secondaires que vous voulez. Mais ce n'est pas le même bail que pour une résidence principale et vous n'aurez alors aucune aide.

Par **moisse**, le **13/09/2013** à **08:22**

Bonjour,
Si votre question vise en réalité à faire établir un bail au nom des parents solvables mais en réalité à votre bénéfice, vous ne pourrez prétendre à aucune aide.